

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 29 (1941)

**Heft:** 589

**Artikel:** A travers les sociétés

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264085>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Association suisse pour le service domestique

ZURICH - GENÈVE

Résumé du VII<sup>e</sup> rapport annuel  
1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 1940  
(Suite et fin.)

Deux questions ont plus particulièrement retenu l'attention du secrétariat : le chômage des femmes occupées dans l'industrie de guerre, et le congédiement des employées de maison à la suite des restrictions imposées aux ménages. Selon une enquête faite en automne, les chômeuses inscrites auprès des offices cantonaux de placement étaient en petit nombre et il ne pouvait, à ce moment, être question de mesures propres à faciliter leur transfert dans le service domestique. Dans le Jura neuchâtelois, des cours de couture ont préparé les jeunes chômeuses en vue de leur engagement ultérieur dans des fabriques de confection, de parapluies, etc.

Il n'est pas possible de se rendre compte du nombre d'employées de maison qui ont été congédiées pour cause de restrictions. Il est certain que bien des maîtresses de maison, dans l'obligation de diminuer leur train de vie, ont dû renoncer aux services de leurs employées, mais ces dernières ont retrouvé facilement une place. On ne peut donc pas parler de chômage dans le service domestique, tout au plus d'un allégement

du marché du travail, dans les villes tout au moins.

Genève est toujours le seul canton romand à bénéficier d'un contrat-type de travail pour le personnel domestique féminin. Ce contrat a dû être réimprimé, la première édition de 7000 ex. ayant été complètement épuisée. Aucun changement n'a été apporté au texte, car on a estimé qu'il était préférable d'attendre que l'observation du contrat soit mieux entrée dans la coutume avant d'en modifier les clauses. Un article paru dans la presse genevoise, qui rappelait les dispositions du contrat-type, a fourni l'occasion à l'Office cantonal de Conciliation et au secrétariat de distribuer un grand nombre d'exemplaires de ce contrat et de donner de nos moins nombreuses explications sur tel ou tel de ses points. D'autre part, les jeunes filles placées comme volontaires ou petites bonnes rentrant dans le champ d'application du contrat-type, une lettre a été envoyée à toutes les annonces demandant des places de ce genre dans le but d'attirer l'attention sur le contrat-type de travail et sur la nécessité de bien préciser les conditions d'engagement.

Un exposé sur l'assurance-maladie et accidents des employées de maison a été fait par Mme Brenner, notre secrétaire, à l'assemblée générale du Centre d'organisation ménagère.

Comme les années précédentes, les relations entre les Commissions cantonales et le secrétariat ont été excellentes. Les Commissions cantonales pour la répartition de la collecte du 1<sup>er</sup>

août 1934 de Genève, Vaud et Valais ont continué à distribuer des subides pour des bourses d'apprentissage ménager, pour la fréquentation de cours ou d'écoles ménagères, ou pour soutenir les œuvres de loisirs pour employées de maison.

La Commission d'enseignement ménager à Neuchâtel, et le Centre d'organisation ménagère, à Genève, font fonction de Commission cantonale dans leur canton respectif. Tous deux sont affiliés à l'Association suisse pour le service domestique. Dans le Bas-Valais, la Ligue des femmes catholiques témoigne d'un grand intérêt pour tout ce qui touche au service domestique, et organise chaque année, dans plusieurs localités, des « Journées ménagères » qui ont un grand succès. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible de créer des Commissions cantonales pour le service domestique dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

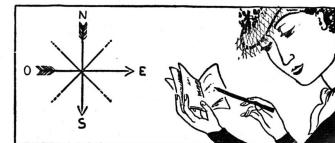
Mme Brenner a été invitée à l'assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses ménagères et professionnelles, et elle a participé à la conférence régionale du groupe « Suisse orientale ». Ces réunions sont très appréciées de la secrétaire romande car elles lui permettent de prendre contact avec d'autres milieux ayant les mêmes préoccupations et diminuent son isolement.

Une partie du temps de Mme Brenner a été consacré au Centre d'organisation ménagère, surtout durant les premiers mois de 1940, alors que la situation entraînait toute activité du secrétariat. Sa collaboration a consisté dans la publi-

cation d'articles traitant de questions alimentaires, de conservation des provisions, dans l'organisation des cours et démonstrations du Centre d'organisation ménagère, et dans celle d'une exposition : « Comment conserver nos provisions » qui eut lieu sous les auspices de l'Office central pour l'Economie de guerre lors de la « Maison genevoise ».

Comme conclusion à ce rapport très sommaire sur l'activité du secrétariat romand, rappelons que celui-ci a été transféré au mois de mai, 2<sup>me</sup> Etienne-Dumont, Genève; il faut certainement attribuer à ce rapprochement du centre de la ville l'augmentation du nombre des visites reçues par le Secrétariat en 1940.

En terminant ce rapport, nous remercions le public en général, l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail, et l'Office suisse pour les professions féminines en particulier, pour leur collaboration, leur intérêt et leur appui financier. Des temps aussi difficiles que ceux que nous traversons actuellement ne sont pas absolument préjudiciables à un travail tel que le nôtre. S'ils mettent à l'épreuve les connaissances ménagères des maîtresses de maison et des employées, ils exigent, d'autre part, une faculté d'adaptation plus grande et contribuent à augmenter la considération accordée aux travaux ménagers et au service domestique. Cette constatation nous laisse espérer la continuation de notre travail, malgré les difficultés actuelles ; nous sommes persuadées qu'il doit aider à surmonter ces difficultés.



### Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 avril :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h: Thé mensuel, 16 h 45: *Pensons à nos jardins*, 1<sup>re</sup> partie : *Poésie des jardins*, 2<sup>me</sup> partie : *Conseils de la jardinière*, par Mme Clémenti-Diodati, jardinière diplômée. Concours des plus jolis paniers de jardins (paniers à fruits, à fleurs et à légumes).

Dimanche 6 avril :

GENÈVE : *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio de 18 h. 45 à 18 h. 50: *Pro Infirmis*.

Vendredi 18 avril :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

### ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération  
Semestre d'été : 17 avril - 4 juillet 1941  
Culture féminine générale  
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines. Des auditrices sont admises à tous les cours. Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

Reprise dès le 17 avril des

### Cours Ménagers

cuisine, coupe, lingerie, etc.

au

Foyer de l'École d'Etudes Sociales  
3, avenue de Champel

Tél. 511193

TRICOTEUSE  
La Maison de la Laine  
et de tous les tricotages  
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côte Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

### MODES

### ANGELINE BASILE

11, rue Lévrier — Genève  
Téléphone 2.37.01

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

### POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

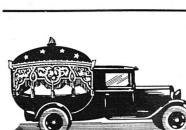
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous  
FORMALITÉS GRATUITES

### EN CAS DE DÉCÈS



### Le „Label“ de la Ligue Sociale d'Acheteurs

LABEL

Pour répondre à la demande qui nous a été adressée, nous publissons ci-après la liste des produits et objets ayant obtenu le « Label » de la L. S. A., soit la garantie de fabrication dans de bonnes conditions sociales. Rappelons que nous avons fait paraître précédemment la liste des magasins où l'on trouve ces produits et ces objets à Genève (N° 583), à Lausanne (N° 584) et à Neuchâtel (N° 586), estimant utile de les signaler dans un journal féministe, puisque les femmes sont les acheteuses par excellence.

Confection pour hommes, vêtements de travail et de sport, caoutchouc

Marque *Esco*, de la maison H. Hess et Cie, Amriswil.

Fabrique Geb. Lorenz et Cie, St-Gall.

Maison Mühlestein, frères, Genève.

Marque *Elan*, de la maison Stael, Kreuzlingen.

Frauenzentrale d'Appenzel, Hérisau, (pantalons de garçons, pantalons de ski).

Confection et vêtements pour dames

Maison Krause-Senn, Zurich.

Maison Jacob Scherrer, Romanshorn.

Tabliers, vêtements d'enfants, blouses, lingerie et tisseaux

Maison Haury et Cie, confection, St-Gall, marque *Hacosa*.

Muller zur Sommerau, Zurich.

Maison Jacob Scherrer, Romanshorn.

Maison Niedermann-Kurath, Lutzenberg (Appenzell)

Sutter-Ciezenzanner, Wil (lingerie et vêtements d'enfants).

Union des Femmes, Winterthour (lingerie et vêtements).

Frauenzentrale Winterthour (lingerie et vêtements).

Ouvrerie de l'Union des Femmes, Genève (lingerie et vêtements).

Tricot, lingerie en tricot

Maison Joh. Laib et Cie, marque *Yala*, *Priora* et *Enderra*, Amriswil.

Maison A. Naegeli, marque *Opal* et *Opaline*, Beringen.

G. Rohner, Urnäsch (Appenzell) marque *Amila*.

Maison Tuchschmid, marque *Tusa*, Amriswil.

Association suisse pour le travail à domicile, Berne (blouses et gilets en tricot).

### Corsets et soutiens-gorges

Manufacture de corsets, marque *Gothic*, *Nu-Back*, *Lelong*, St-Gall.

### Bas et cravates

Maison Dursteler, Wetzikon (bas à mailles fines), marque *Idewe*.

Maison Rudolf Baer, Zurich (Cravates).

### Tissages, stores, tentes, toiles, draps

Geiser et Cie, Hasle-Rüegsau (tissages, stores, tentes, draps), marque *Tenta*.

Weber et Cie, Aarburg (draps).

Worb et Scheitlin, Berthoud (toile, marque *W* et *S*).

Association appenzelloise pour le tissage à la main, Speicher.

### Appareils de ménage

Buhler frères, Utzwil.

### Chaussures

Coop-Chaussures, Bâle.

Fabrique de chaussures Löw, Oberaach, Thurgovie.

### Chocolat, Eaux minérales

Fabrique de chocolat Kaiser, Bâle.

Eaux minérales d'Eptingen, marques *Eptinger*, *Sissa*, *Orangeata*, etc. Sissach.

Source minérale Eglisau, marques *Eglisana*, *Orangina*, *Vivik-Kola*, *Gradella*, etc.

### Tabacs, allumettes

Burger fils, cigares et bouts marques *Rössli* et autres, Burg, Argovie.

Fabrique de cigares et bouts marque *Coop*, Münzen.

Ruesch, Kunz et Cie, marques *Re-Ka*, *Tip-Top*, etc., Burg (Argovie).

Henry Weber, manufacture de tabacs, Zurich.

Allumettes Diamond S. A. marques *Soleil*, etc. Nyon.

J. Moser S. A. Allumettes marque *Krone*, *Kanderbrück*.

Comptoir d'allumettes *Etincelle*, Lausanne et Zurich.

### Divers

Chambre pour l'économie de l'Oberland bernois, boîtes colorierées.

Fabrique de calendriers S. A., Lucerne.

Fabrique de produits chimiques Tobler, Alstätten (St-Gall), produits pour entretien de meubles et parquets, marques *Moelle*, *de Russie*, *Buffelbeiz*.

Torpedohaus, Zurich, meubles et matériel de bureau.

W. Christen et Cie, fabrique de produits de ciment, Bâle-Schanzli.

Stoba S. A., Horn, fabrique de plombs.